



Table ronde sur le véhicule électrique et hybride

Mardi 6 septembre 2011

Intervention d'Eric BESSON,
Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique
auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Vice-président du Comité stratégique de filière automobile,
Mesdames et Messieurs les Présidents et directeurs généraux,
Monsieur le Coordonateur interministériel,
Mesdames et Messieurs,

A l'heure de conclure cette table-ronde, je souhaite souligner le caractère exceptionnel du tour de table constitué aujourd'hui.

Pour la première fois, ici au Ministère de l'Industrie, ont été réunis l'ensemble des acteurs industriels impliqués dans le développement en France du véhicule électrique et hybride. Constructeurs, équipementiers, électriciens, installateurs ont tous répondu présents, au plus haut niveau, pour illustrer leur volonté de contribuer à une diffusion ambitieuse du véhicule décarboné.

J'ai voulu tenir cette table ronde à l'heure où nous franchissons une étape décisive dans l'histoire de l'industrie automobile. Une nouvelle génération de véhicules va être mise sur le marché et révolutionner les usages. Je rappelle que le marché mondial du véhicule décarboné est estimé à 4,5 millions de véhicules par an à l'horizon 2025. Ceci générera pour la France plus de 12 milliards d'euros d'activité. Dès 2020, il devrait permettre à la France de réduire de 3 % ses émissions de CO2 et de 4 millions de tonnes équivalents pétrole nos importations d'énergie fossile.

Les échanges que nous venons d'avoir ce matin me conduisent à insister sur trois points.

1. **Le Gouvernement a soutenu et continuera à soutenir avec détermination le développement du véhicule décarboné.**

Depuis quatre ans, nous avons mobilisé, pour l'émergence d'une offre compétitive de véhicules, des moyens qu'aucun Gouvernement n'avait encore mobilisés.

- Grâce à la prime à la casse et au bonus automobile, nous avons déjà favorisé la mise sur le marché et l'acquisition de véhicules moins polluants. La prime à la casse a représenté un soutien de plus d'1 milliard d'euros au renouvellement du parc, avec 1 400 000 primes versées de 2009 à 2011. Le bonus automobile représente, depuis 2008, un effort cumulé de 2,3 milliards d'euros. Il a bénéficié à l'achat de 3,9 millions de nouveaux véhicules par les consommateurs français. Les émissions moyennes de CO2 par kilomètre des véhicules neufs sont descendues de 149 g en 2007 à 128 g cette année, soit une baisse de 14 % en 4 ans. Comme l'a indiqué le Premier ministre, le bonus-malus, dont le principe est naturellement préservé, sera « ajusté pour garantir l'équilibre budgétaire du dispositif en 2012 ». Ces ajustements sont nécessaires, avec une approche pour laquelle je plaide :

Table ronde sur le véhicule électrique et hybride

ne pas modifier les aides aux véhicules électriques et hybrides. J'ai le sentiment d'être raisonnablement entendu. Nous poursuivons pour le reste nos consultations auprès des professionnels.

- Avec les **Investissements d'avenir**, le Gouvernement apporte également un soutien sans précédent à la recherche et à l'innovation dans le véhicule décarboné. Nous avons réservé 750 millions d'euros au « Véhicule de futur ». Cette enveloppe permet de cofinancer des projets de R&D sur des thématiques essentielles : la chaîne de traction électrique et hybride, l'allègement du poids des véhicules, le développement des infrastructures de recharge. Sur ces 750 millions d'euros, 500 millions d'euros ont déjà donné lieu à des appels à manifestation d'intérêt. Les résultats de certains appels à projets seront connus dans les semaines à venir. Ces sommes s'ajoutent à plusieurs dispositifs, dont certains ont été inclus dans les 14 actions du Plan véhicule décarboné (qui sont désormais toutes mises en œuvre) :
 - le **crédit impôt-recherche**,
 - les « **prêts verts** », qui nous ont permis d'octroyer 140 millions d'euros à l'industrialisation des véhicules,
 - le soutien aux **pôles de compétitivité**, notamment les pôles « Mov'eo », « IDFORCAR », « Véhicule du futur » et « Lyon Urban Trucks »,
 - les 400 millions d'euros du **Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT)**,
 - l'appel d'offres La Poste-UGAP, première grande commande européenne de véhicules électriques, portant sur une cible de 50 000 véhicules. Ses résultats seront connus en novembre prochain.

Notre politique industrielle porte pleinement ses fruits pour deux raisons :

- de premières offres de services partagés sont désormais en place à Nice, Nantes, Strasbourg, La Rochelle, Lyon et bientôt Paris...
- les industriels français sont à l'heure dans leurs programmes véhicule du futur.

2. Cette table-ronde a mis en évidence la très bonne avancée des industriels français dans leurs programmes électriques et hybrides.

C'est une bonne nouvelle pour notre industrie. Les constructeurs vont mettre sur le marché de nouveaux véhicules :

- **Renault** lance dans les semaines à venir la Kangoo zéro émission, auxquelles s'ajouteront, dans le calendrier prévu, la Twizy, la Zoé et la Fluence électrique ;
- **PSA** a déjà lancé les Citroën C-Zéro et le Berlingo électrique avec Venturi, qui seront rejoints par la Peugeot Ion. Il y a également la 3 008 hybride qui démarre à Sochaux ;
- Le **groupe Bolloré** livre actuellement la Blue Car qui arrivera massivement à Paris avec Auto Lib'.

Je veux également saluer les avancées des autres constructeurs :

- **Toyota**, qui produira en 2012 la Yaris à Valenciennes ;
- **Daimler**, qui lance la troisième génération de la Smart électrique.

Enfin, on en parle moins souvent mais ils réalisent des prouesses :

- **Mia** (ex-Heulliez), qui a reçu du Gouvernement un prêt vert de 8 millions d'euros, a livré ses premiers véhicules ;
- **Iribus Iveco** produit des autobus hybrides à Annonay et participe à plusieurs projets de recherche sur des véhicules électriques ;
- **Renault Trucks** produit des camions hybrides de distribution à Bourg-en-Bresse et des Maxity électriques en région parisienne ;

Table ronde sur le véhicule électrique et hybride

- **Goupil** produit des quadricycles électriques et hybrides ;
- Enfin, **Exagon** démontre avec la Furtive que l'électrique n'altère en rien la performance des véhicules.

Les équipementiers automobiles poursuivent également leurs innovations. Le « *stop and start* » de **Valeo** est une réussite mondiale. J'observe également que les équipementiers et installateurs électriques sont prêts à produire, distribuer et installer les solutions de recharge publiques et domestiques et prévoient des chaînes de production sur leurs sites industriels en France¹. Ces avancées déjouent tous les scepticismes.

3. La « Charte en faveur du véhicule électrique et hybride » signée aujourd'hui montre une volonté unanime de favoriser une large diffusion de ces véhicules.

J'entends souvent dire que les industriels français avancent désunis. La liste des signataires de cette Charte prouve le contraire. Les solutions technologiques peuvent être différentes et complémentaires. Mais le but reste le même : offrir au conducteur un véhicule sans ou à faible émission embarquant le plus haut niveau de technologie.

Cette Charte, mise en place sous l'égide du Ministère de l'Industrie, décline **dix engagements pour une offre de véhicules simple, accessible et offrant les meilleures garanties de sécurité.**

Cette Charte, que nous allons signer dans quelques instants, démontre la volonté des professionnels de répondre à l'ensemble des préoccupations des Français face au véhicule électrique ou hybride :

- bénéficier d'une offre attractive en terme de couple prix-technologie. Le bonus y contribuera ;
- être, en toute transparence, rassurés sur la performance et la sécurité des batteries ;
- bénéficier d'une garantie et d'un service après-vente adaptés aux spécificités du véhicule décarboné ;
- disposer de solutions de recharge en nombre et à bas coûts, y compris à domicile ;
- enfin, s'assurer que l'impact environnemental du véhicule est totalement maîtrisé, y compris en ce qui concerne le recyclage des batteries.

Nous veillerons à ce que ces **engagements, qui prennent effet à la commercialisation des offres** de chacun, soient étroitement tenus. Le message adressé aux futurs utilisateurs est un message de confiance.

Cette initiative forte permettra à la nouvelle génération de véhicules électriques et hybrides d'arriver sur le marché dans les meilleures conditions.

Je vous remercie de votre attention.

¹ Schneider à Angoulême, DBT à Douai, Parkeon à Besançon, Hager à Molsheim, Seifel à St Malo.